



ecomaison

Prolongation du marché « Déchèteries professionnelles »

14.10.25

sommaire

01 Présentation du contrat

02 Les consignes de tri et kit de communication

03 La gestion des entrées

04 La gestion des sorties

01

Présentation générale du contrat



Le contrat déchèterie professionnelle

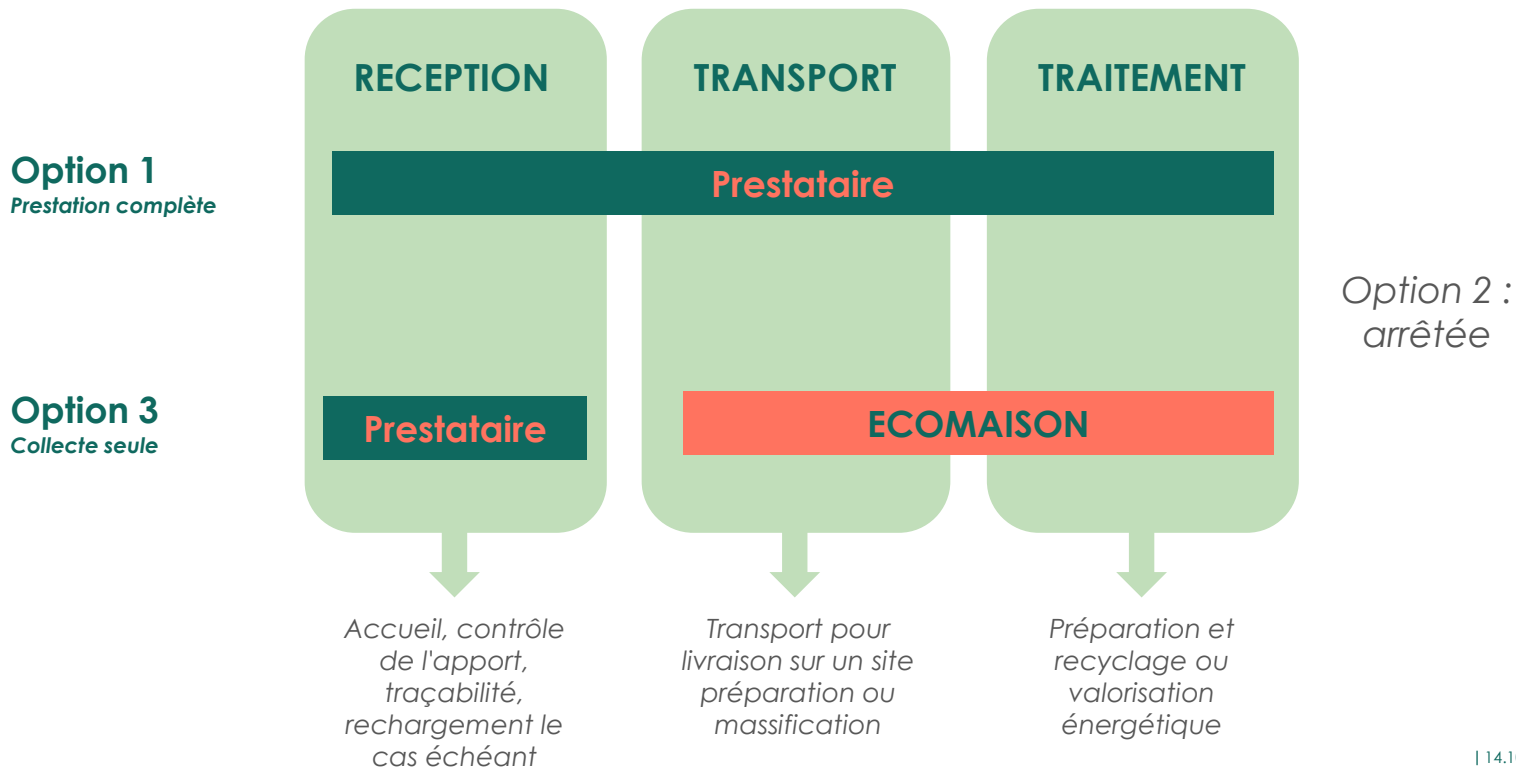
- ✓ Vous avez été notifié pour être partenaire Ecomaison concernant votre déchetterie professionnelle
- ✓ Les flux notifiés et les options associées sont indiqués sur les notifications, les flux non notifiés ne peuvent être réceptionnés gratuitement au titre du contrat Ecomaison
- ✓ Les flux notifiés sont activés par le biais du paramétrage sur le SI Ecomaison. Si pas de paramétrage sur le SI c'est que le flux n'est pas activé, par ex autres DEA (remboursés)
- ✓ La durée du contrat : le contrat peut être prorogé deux fois pour des durées de 1 (une) année. L'échéance des deux prorogations atteint au maximum la date du 31/03/2029



Date de début de contrat = date de la notification

Rappels des options de réponse par flux

2 options de gestion par flux (choix flux par flux)



Exclusivité des flux ou non : deux modes de gestion

	Vous avez un contrat exclusif Ecomaison sur les flux notifiés	Vous n'avez pas de contrat exclusif avec Ecomaison sur les flux notifiés
Options possibles	1 ou 3	Attention si vous contractualisez en cours de marché avec un autre éco-organisme sur les mêmes flux , vous devrez passer en option 1 obligatoirement et vous êtes tenus de nous informer de cette contractualisation dans les meilleurs délais
Traçabilité des entrées	Utilisation de l'application ourecycler obligatoire	
Paiement des sorties	Paiement sur les sorties via le SI (réception a minima en option 3 et en option 1 transport, traitement également)	

Gestion opérationnelle en fonction des options

	Option 1	Option 3
Modalités du contenant	Liberté sur le contenant mise à disposition Alvéole, benne, bacs,... Contenant non logoté	Selon le choix d'Ecomaison avec son prestataire de collecte Contenant logoté
Mélange des flux	Mélange avec d'autres flux	Aucun mélange possible
Transport	A votre charge et selon vos modalités avec votre exutoire	A la charge d'Ecomaison ainsi que l'exutoire



Qui est apporteur ?

Les professionnels détenteurs de déchets disposant d'un véhicule de moins de 7,5 tonnes PTAC :

- Professionnels du bâtiment, artisans,...
- Les collecteurs de déchets des professionnels

Si un apporteur dispose d'un **contenant**, il lui appartient de le vider selon les consignes sur votre site (exemple : les déchets conditionnés en big bag doivent être vidés du contenant) et la reprise du contenant n'est pas comprise dans la REP PMCB/DEA/ABJ/J (pas de reprise gratuite)



Visites et audits Ecomaison

- Des visites opérationnelles vont être planifiées par les équipes régionales Ecomaison

- Votre site est audité tous les 2 ans



02

Les consignes de tri et les outils de communication





ecomaison

Produits sous périmètre Ecomaison admis

Quels sont les déchets admis en dépôt gratuit ?

- Déchets non inertes du bâtiment + DEA + ABJ + Jouets

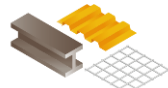
Reprise gratuite des déchets mobiliers, bâtiment, jouets et bricolage-jardins

= uniquement s'ils sont triés et tracés dans l'application (pas de reprise d'un flux en mélange)

= votre site doit disposer de la notification Ecomaison pour le flux concerné



bois



métaux



plastiques



Plâtre
sans complexe



menuiserie
vitrée

- Déchets inertes du bâtiment
Non contractualisés avec Ecomaison
Vous pouvez contractualiser avec



inertes
sauf terre

- Hors
amiante,
déchets
travaux
public,
emballages,
D3E, articles
de sports et
loisirs

Bois

- **Déchets de bois issus de l'activité bâtiment, mobilier, jouets et bricolage-jardins** : bois traités en surface dont chutes, poutre, planche, portes, plancher/parquet, charpente, chevrons, plinthes ..., panneaux en bois (cloisons, contreplaqués, particules, fibres, OSB), huisseries bois hors vitrage, charpentes, bois terrasse, meubles de cuisine...
- Les bois traités « non dangereux » (peinture, vernis ou lasures, ...), les bois recouverts de papier peint et les bois avec inserts métalliques sont acceptés.



Traitement

- Valorisation énergétique (combustion) en chaudière biomasse
- Recyclage dans la fabrication de nouveaux objets ou panneaux en bois

X Déchets non admis

- Déchets d'emballages (Tourets, palettes, cagettes)
- Déchets de coffrages
- Déchets de bois altérés ou pourris
- Déchets de bois traités avec des substances dangereuses (créosotés)
- Bois alvéolaire, dalle en fibre de bois

Menuiseries vitrées

- ▶ Fenêtres et baies vitrées : ouvrants double et simple vitrage, châssis aluminium, acier, PVC et bois. **Vitrage intègre et sécurisé**. Dormants acceptés lorsqu'ils ne sont pas séparés de la fenêtre.



Ouvrants



Ouvrants



Ouvrants



Tout déchet susceptible d'être amianté est **INTERDIT** dans nos points de reprise. Pour rappel, **le repérage amiante avant travaux est obligatoire depuis 2012** pour tous les donneurs d'ordre* commandant des travaux de rénovation sur des installations présentant des risques de présence d'amiante.

**Donneur d'ordre = personne pour laquelle les travaux sont réalisés*

Traitement

- ▶ Valorisation matière (après démantèlement des matériaux constitutifs) dans la fabrication de nouveaux produits ou énergétique

X Déchets non admis

- ▶ Si les dormants sont séparés de la fenêtre, ils doivent être stockés dans les contenants relatifs aux matériaux constitutifs
- ▶ Verre photovoltaïque
- ▶ Déchets dangereux (peinture au plomb, joints amiantés)
- ▶ Tout déchet de parois vitrées non intègres : vitrage cassé

Métaux ferreux et non ferreux

- ▶ Sont considérés comme déchets métalliques, **si 65% en masse du déchet est du métal**
- ▶ **Déchets métalliques ferreux de l'activité bâtiment, mobilier, jouets et bricolage-jardins** : treillis, équerres, balcons, dalles de plafond, outillages à main en métal, raccords de canalisation sanitaires, profilés, structures porteuses (IPN)...
- ▶ Déchets métalliques non ferreux : raccords de canalisation sanitaires, bardages, huisseries sans vitrage



Ferraille



Laiton



Cuivre



Aluminium



Traitement

- ▶ Valorisation matière par refonte des métaux (industrie sidérurgique ou fonderie) en vue de créer de nouveaux produits métalliques

X Déchets non admis

- ▶ Déchets métalliques relatifs à la filière REP DEEE
- ▶ Déchets dangereux dont métaux revêtus avec peinture au plomb

Plastiques

- ▶ Déchets de plastique souple ou rigide issus de l'activité **bâtiment, mobilier, jouets et bricolage-jardins**
- ▶ **Tout type de résine et principaux produits en résine souple ou rigide : PVC, PP/PE, Polyuréthane (PUR)...**



Traitement

- ▶ Valorisation matière dans la fabrication de nouveaux produits plastiques en substitution de résine vierge (après transformation et préparation)
- ▶ Valorisation énergétique après préparation en Combustible Solide de Récupération (CSR)

X Déchets non admis

- Déchets d'emballage: films souples
- Présence de colle et de ragréage
- Revêtements de sol PVC multimatériaux, moquettes et autres revêtements de sol textiles, revêtements de sol caoutchouc, sols durs...
- Planchers techniques et bardage extérieurs en HPL (stratifié haute pression)
- Panneaux exclusivement PU et mousses PU
- Isolants en PSE et XPS, membranes bitumineuses
- Toiles enduites (bâche piscine, écran de façade, toiture tendue...), toile et fibre de verre, sous-couches, bandes d'étanchéité...

| 14.10.25

Plâtre simple (qualité 2)

- ▶ **Déchets de plâtre issus de l'activité Bâtiment** (secs): plaques de plâtre standard / hydrofuges (vertes) / phoniques (bleues) / feu (roses) / haute dureté (jaune), dalles de plafond en plâtre, cloisons alvéolaires, carreaux de plâtre, corniches et moulures en staff non fibré



Plaques de plâtre



Carreaux de plâtre



Plaques et carreaux de plâtre



Traitement

- ▶ Recyclage dans la fabrication de plaques de plâtre ou dans l'industrie cimentière

X Déchets non admis

- ▶ Plaques de plâtre associées à de l'isolant (polystyrène, laine minérale, ...)
- ▶ Plaques de plâtre renforcées avec de la cellulose
- ▶ Staff, stuc
- ▶ Briques plâtrières, déchets de béton, plaques ciment
- ▶ Sac de poudre de plâtre, colle à base de plâtre



ecomaison

Outils de communication

Entrée / Accueil

Affiche A3 parcours client
à poser à l'accueil



Fournie au format digital

Vous avez tout à gagner à trier!
Déposez ici gratuitement vos déchets triés du bâtiment.
Accès réservé aux professionnels.

- 1 Connectez-vous à l'application web d'Ecomaison et faites votre demande de dépôt.
- 2 Présentez le QR code ou le code à 6 chiffres figurant sur votre bon de dépôt à l'accueil du point de collecte.
- 3 Déposez vos déchets sous contrôle du personnel. Notre personnel n'est pas habilité à décharger les véhicules.
- 4 Retrouvez votre attestation de dépôt sur l'application web d'Ecomaison.

ENSEMBLE, adoptons les bons gestes pour préserver notre planète!

EN PARTENARIAT AVEC
ecomaison

*après selon point de collecte

Banderole 3x1 m à poser à l'entrée



Livrée dans le kit de communication

Vous avez tout à gagner à trier!
repris ici, gratuitement!*

bois huisseries métaux plastiques plâtre

EN PARTENARIAT AVEC
ecomaison

*voir conditions à l'accueil

OU

**Variante au format
panneau 80x120 cm**

(sur demande à valider
sous 1 mois après la
date de notification)

Vous avez tout à gagner à trier!
repris ici, gratuitement!*

bois huisseries métaux plastiques plâtre

EN PARTENARIAT AVEC
ecomaison

*voir conditions à l'accueil

Signalétique bennes



Panneaux de flux à poser à proximité de chaque contenant – Fournis au format digital

bois du bâtiment

Gratuit



Interdits

Palette

Bois érósoté (traverse de chemin de fer, poteau électrique en bois)

Déchets verts (souches, branchage)

Bois avec peinture au plomb ou pourri

EN PARTENARIAT AVEC



ecomaison

huisserie

Gratuit



Interdits

Paroi vitrée non intégrée (vitrage cassé)

Dormants séparés de la fenêtre

Déchets dangereux (peinture au plomb, joints amiantés)

Verre photovoltaïque

EN PARTENARIAT AVEC



ecomaison

métaux du bâtiment

Gratuit



Interdits

Équipement électrique et électronique

Déchets dangereux dont métal avec peinture au plomb

EN PARTENARIAT AVEC



ecomaison

plastiques du bâtiment

Gratuit



Interdits

Film plastique d'emballage

Isolant en polystyrène expansé (PSE)

Membrane d'étanchéité caoutchouc EPDM

Revêtement de sol en PVC multi-matériaux

EN PARTENARIAT AVEC



ecomaison

plâtre

Gratuit



Interdits

Doublage complexe avec isolant

Brique plâtrière

Sacs de plâtre, sacs et seaux d'enduits et colle à base de plâtre

Déchets inertes ou dangereux

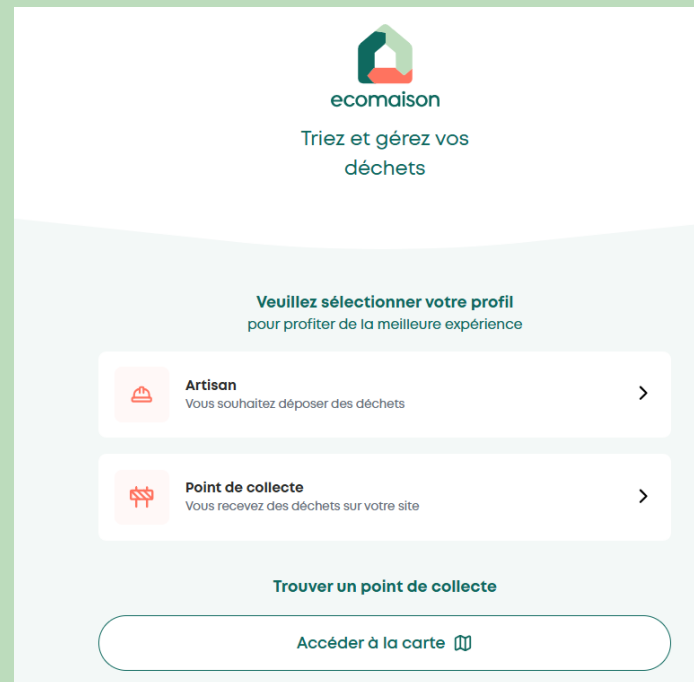
EN PARTENARIAT AVEC



ecomaison

03

La gestion des entrées via ourecycler



The screenshot shows the ecomaison mobile application interface. At the top, the ecomaison logo is displayed, followed by the text "Triez et gérez vos déchets". Below this, a prompt asks the user to "Veuillez sélectionner votre profil pour profiter de la meilleure expérience". There are two selection options: "Artisan" (with a red trash can icon) and "Point de collecte" (with a red recycling symbol icon). Each option includes a brief description and a right-pointing arrow. At the bottom, there is a button labeled "Accéder à la carte" with a location pin icon.

ecomaison
Triez et gérez vos déchets

Veuillez sélectionner votre profil
pour profiter de la meilleure expérience

- Artisan**
Vous souhaitez déposer des déchets
- Point de collecte**
Vous recevez des déchets sur votre site

Trouver un point de collecte

Accéder à la carte 📍

Quelques éléments

- ✓ Si les flux sont conformes aux consignes de tri, sont notifiés et activés par Ecomaison, nous vous invitons à proposer la gratuité du dépôt à l'artisan et au pro même s'il ne connaît pas l'application ourecycler

L'identification de l'apporteur est réalisée par le PRESTATAIRE

- Soit en flashant par l'application un QR code si l'apporteur à pré-saisie ses informations
- Soit en renseignant les informations directement dans l'application.

- ✓ La facturation du dépôt se fera alors entre vous et Ecomaison
- ✓ La saisie dans l'application est faite par flux en poids par vos soins suite pesée = il vous suffit du mail et SIRET de l'artisan pour valider son apport, pas besoin qu'il ait auparavant créé son compte sur ourecycler
- ✓ Vous pouvez faire la promotion de l'application pour que l'artisan prépare son dépôt

Application Ecomaison : faciliter le dépôt et la prise en charge

- ▶ Une interface adaptée sur mobile et PC pour organiser la **prise en charge** des déchets ainsi que la **traçabilité**
 - ▶ Un même portail pour les **apporteurs de déchets** et pour les **espaces de collecte**
 - ▶ Des tunnels utilisateurs distincts :
 - Pour les professionnel/artisans qui apportent leurs déchets
 - Pour le point de collecte qui acceptent les déchets
 - ▶ Une cartographie pour permettre d'identifier les points de collecte et les flux repris gratuitement

<https://ourecycler.ecomaison.com> (depuis un navigateur et non pas sur les stores)



Accessible
sur mobile
et sur PC



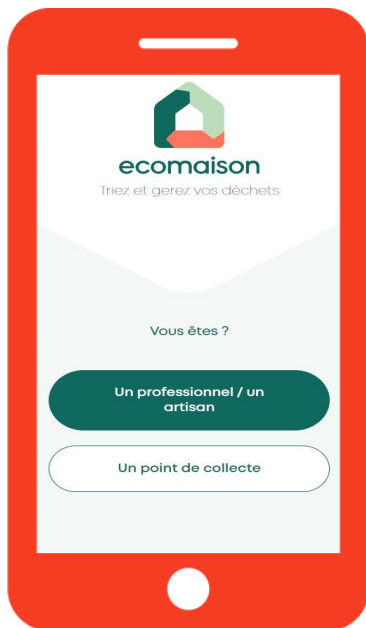


ecomaison

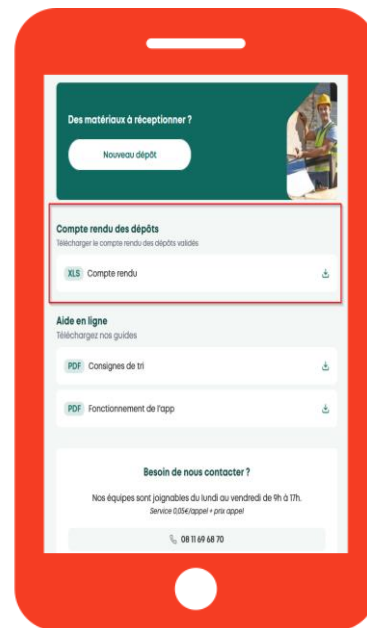
Focus sur la pesée

Extraire les données de l'application

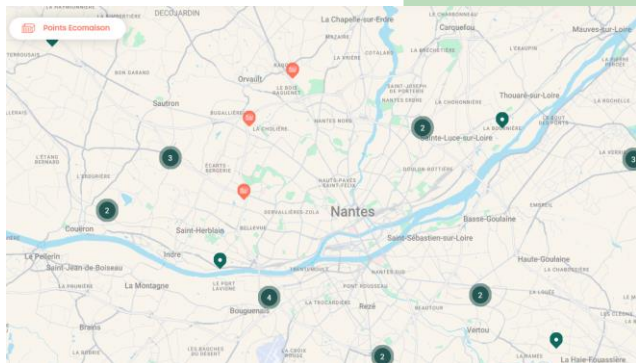
1. Se connecter à l'application avec vos identifiants point de collecte



2. Sur la page d'accueil, cliquer ici pour télécharger les bons de pesées validés

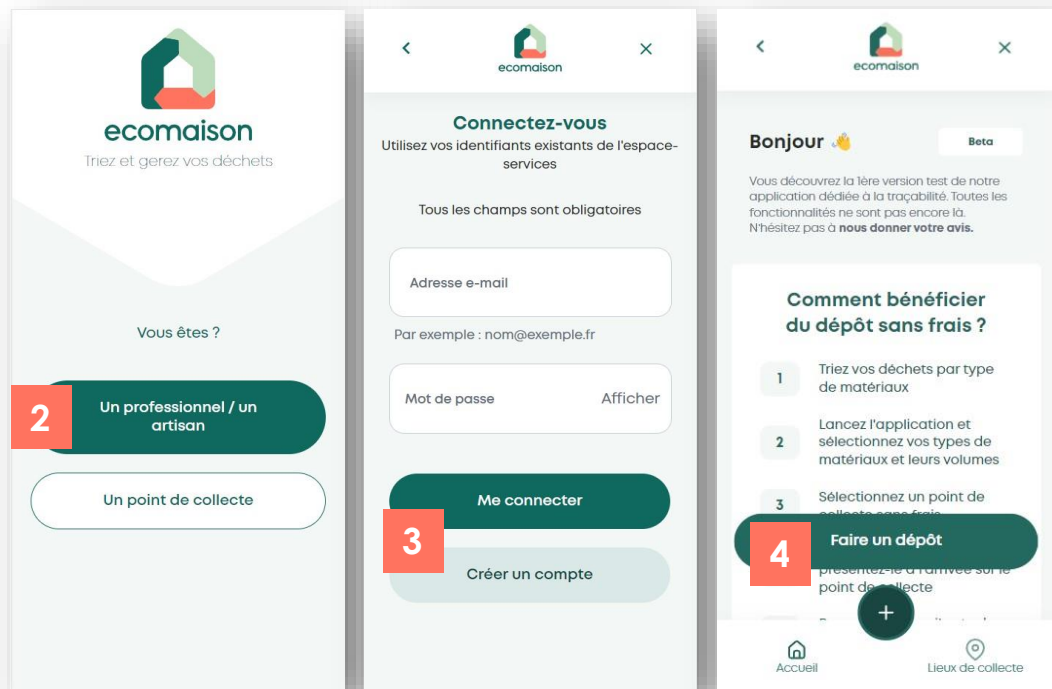


MODOP de l'application pour les PROS / ARTISANS



Profil PROS / ARTISANS : utiliser l'application (gratuit)

1. Ouvrir l'application sur mobile via l'adresse <https://ourecycler.ecomaison.com/>
2. Cliquer sur "Un professionnel / un artisan"
3. Se connecter ou créer un compte
4. Cliquer sur "Faire un dépôt"



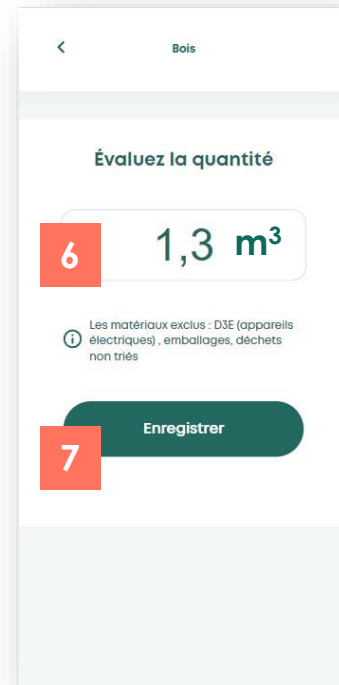
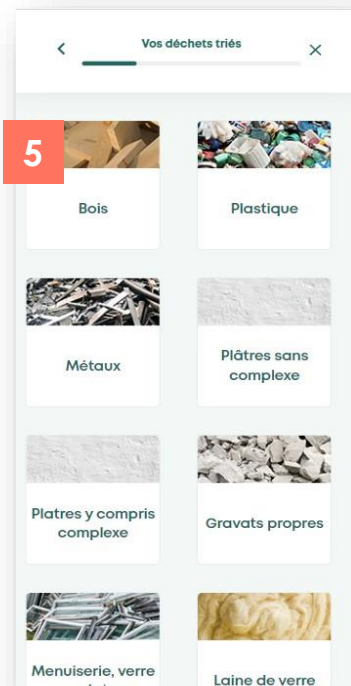
Profil PROS / ARTISANS : utiliser l'application (gratuit)

5. Sélectionner le(s) déchet(s) à déposer

6. Evaluer la quantité, le tonnage et pour les huisseries possibilités d'indiquer des tonnages ou unités

7. Enregistrer

REPETER LES OPERATIONS 5, 6 et 7 AUTANT DE FOIS QUE VOUS AVEZ DE DECHETS DIFFERENTS A DEPOSER LORS DU MEME DEPOT

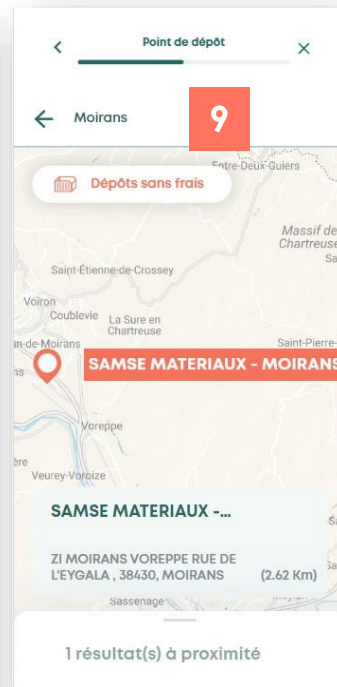
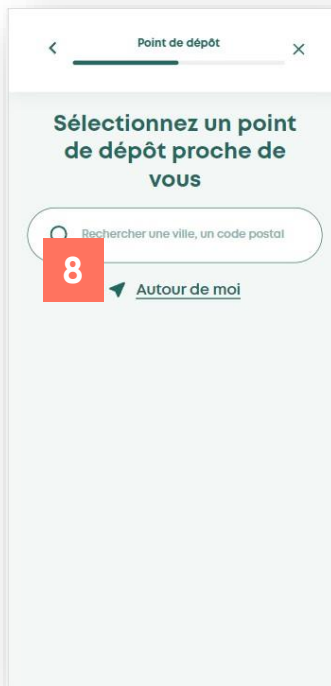


Profil PROS / ARTISANS : utiliser l'application (gratuit)

8. Géolocaliser votre position

9. chercher le point que vous souhaitez

10. Cliquer alors sur "Sélectionner ce point"



Profil PROS / ARTISANS : utiliser l'application (gratuit)

11. Renseigner les informations de votre entreprise (SIRET obligatoire, autres informations non obligatoires)

12. Cliquer sur "Suivant"

13. Renseigner les informations sur votre chantier et cocher la case des CGU après les avoir lues

14. Cliquer sur "Envoyer"

15. Le bon de dépôt est créé et a été envoyé par mail

Votre entreprise

83426861700018

11

Raison sociale (facultatif)

Ajouter le mail point de collecte pour recevoir également le mail de création de dépôt avec le Qr code

Mail du point de collecte (facultatif)

Suivant

12

Votre chantier

Hotel A

13

50 avenue Daumesnil, 75012 Paris

J'accepte les conditions générales d'utilisation pour bénéficier du service

Envoyer

14

ecomaison

QR code d'accès

A présenter lors de votre arrivée sur le point de collecte

ou communiquez le code

854805

15

Accueil Dépôts Carte



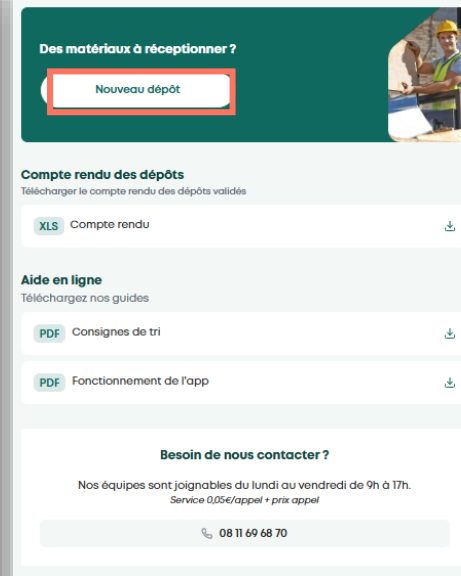
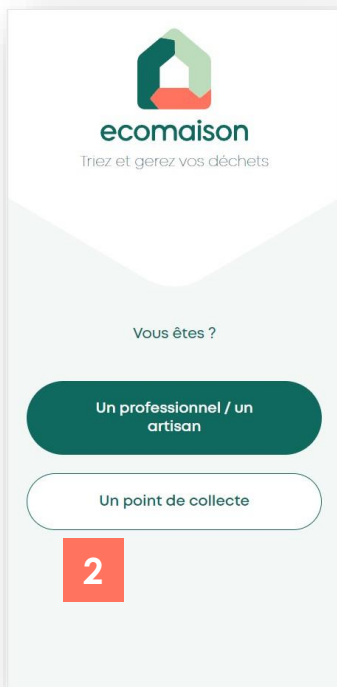


ecomaison

MODOP de l'application pour les POINTS DE COLLECTE

Profil POINT DE COLLECTE : utiliser l'application 1/5

1. Ouvrir l'application sur mobile ou pc via l'adresse <https://ourecycler.ecomaison.com/>
2. Cliquer sur "Un point de collecte"
3. Se connecter
4. Cliquer sur "Contrôle de dépôt" ou créer le bordereau de dépôt à la place de l'artisan via son mail et SIRET
5. Scanner le QR code de l'artisan ou renseigner le code à 6 chiffres



Profil POINT DE COLLECTE : utiliser l'application 2/5

PROCEDER AU CHOIX DU MATERIAU PUIS SAISIR LE TONNAGE + MAIL, SIRET ET NOM DU CHANTIER

Quel(s) matériau(x) l'artisan vous apporte-t'il ?

 Bois >

 Huisseries >

 Inertes >

 Métaux >

 Plastiques rigides >

 Plâtres sans complexe >

Informations du déposant

Quel est le profil du déposant ?

Professionnel

Particulier

Renseignez l'adresse e-mail du déposant

S'il dispose déjà d'un compte Ecomaison, ses informations seront pré-remplies. Sinon, vous devrez les renseigner.

Adresse e-mail

Par exemple : nom@email.com

✓ Confirmer

Entreprise en charge du dépôt

Tous les champs sont obligatoires

Renseignez votre numéro de SIRET pour trouver votre entreprise

Numéro de SIRET

Rechercher

Saisissez vos informations de chantier

Tous les champs sont obligatoires

Nom du chantier

Par exemple : le nom de votre client.

Où a lieu le chantier ?

Adresse

Pour bénéficier du service, j'accepte les conditions générales d'utilisation.

Générer le dépôt >

Accès

Présentez ce QR code lors de votre arrivée sur le point de collecte.



ou communiquez le code

718669

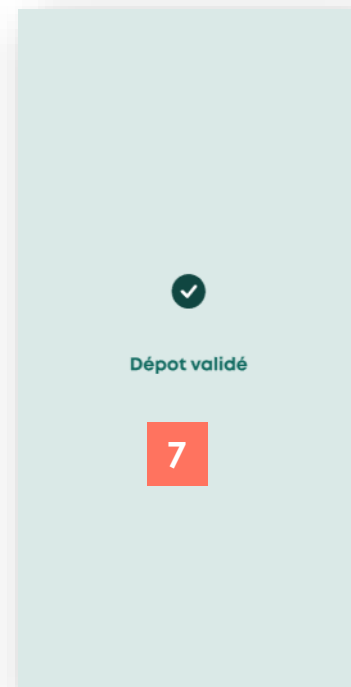
Profil POINT DE COLLECTE : utiliser l'application 3/5

5. PROCEDER AU CONTRÔLE QUALITE DE L'APPORT

CAS OU LES DECHETS INDIQUEES ET LE VOLUME SONT VALIDES :

6. Valider le dépôt

7. Une page de validation s'affiche, vous pouvez quitter l'application et faire procéder au vidage



Profil POINT DE COLLECTE : utiliser l'application 4/5

5. PROCEDER AU CONTRÔLE QUALITE DE L'APPORT

CAS OU LES DECHETS INDIQUES ET/OU LE VOLUME NE SONT PAS CONFORMES MAIS LES DECHETS RESPECTENT LE CAHIER DES CHARGES :

6. Cliquer sur : ⋮

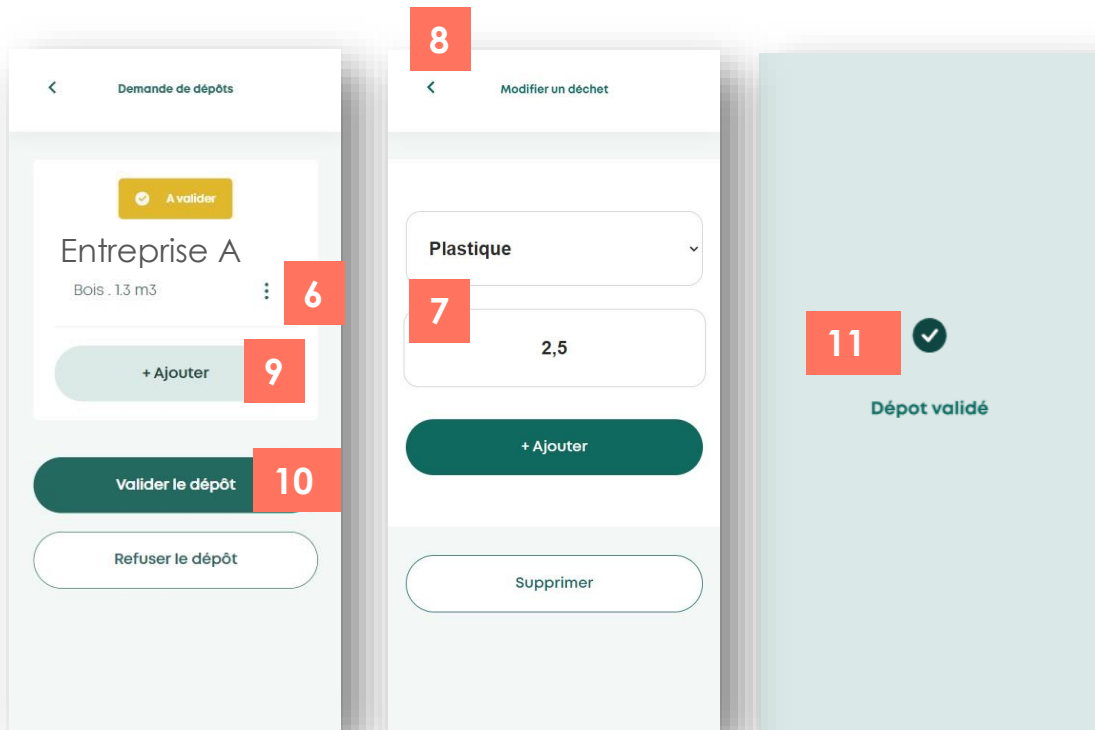
7. Modifier le volume et/ou le type de déchet

8. Cliquer sur la flèche "<" pour revenir à la page de validation

9. Pour ajouter un type de déchet, cliquer sur "ajouter" et renseigner 7

10. Cliquer sur "Valider le dépôt"

11. Une page de validation s'affiche, vous pouvez quitter l'application et faire procéder au vidage



Profil POINT DE COLLECTE : utiliser l'application 5/5

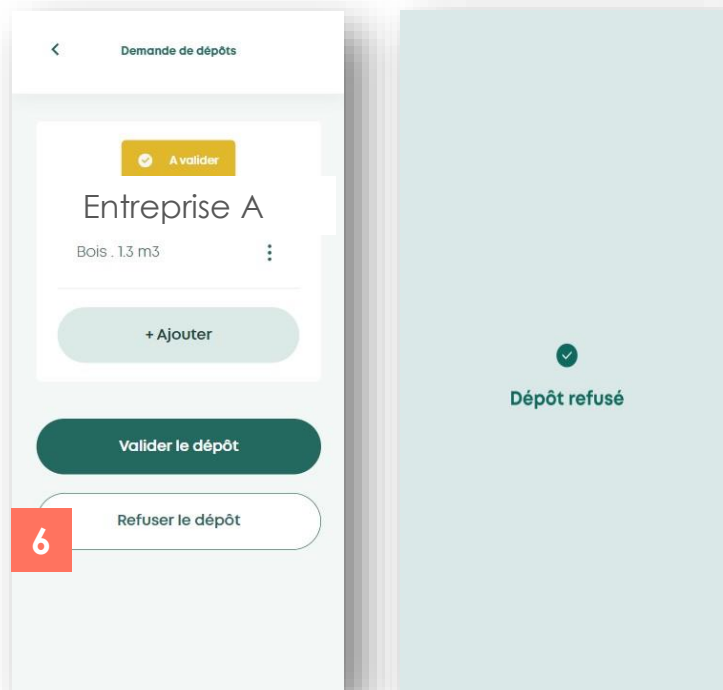
5. PROCEDER AU CONTRÔLE QUALITE DE L'APPORT

CAS OU LES DECHETS INDIQUEES NE RESPECTENT PAS LE CAHIER DES CHARGES :

6. Cliquer sur "Refuser le dépôt"

7. Une page vous indique que le refus a été pris en compte, un mail vous est envoyé ainsi qu'à l'artisan

Si votre site accepte le déchet refusé, vous pouvez procéder aux vidages selon vos conditions opérationnelles et tarifaires (hors de l'application)



04

La gestion des sorties vers les exutoires



Prérequis

- ✓ Vous avez pesé les entrées et les sorties via votre logiciel de pesées
- ✓ Vous avez validé les entrées dans l'application (sur mobile ou sur PC)
- ✓ Vous allez saisir différentes opérations sur les sorties en fonction de l'option définie selon le flux sur le SI Collecte : <https://extranet-operateursdechets.eco-mobilier.fr/>

Principes de la facturation

- ▶ **Les prestations sont payées sur le principe des tonnes sortantes**
 - ▶ Soit les tonnes envoyées dans l'exutoire (option 1)
 - ▶ Soit les tonnes livrées sur un site désigné par Ecomaison ou transférées sur le marché logistique Ecomaison (option 3)
- ▶ **Les tonnes sortantes ne peuvent être supérieures aux tonnes entrantes**
 - ▶ Sur ce marché, la saisie des entrées se fait sur l'application www.ourecycler.ecomaison.com, les entrées ne sont pas à enregistrer dans le SI Ecomaison
 - ▶ Il est demandé de mettre en place un suivi des entrées par flux en tonnage
 - ▶ Des contrôles de cohérence sont mis en place pour vérifier la cohérence des entrées déclarées dans l'application et les sorties
 - ▶ Des contrôles sur site seront effectués pour s'assurer de la gestion des flux et des déclarations
 - ▶ Des justificatifs pourront être demandés lors de l'envoi des factures ou lors des audits

FACTURATION OPTION 1



C'est la saisie en exutoire qui déclenche le paiement des prestations : collecte (réception) + transport + traitement

Option 1 : gestion complète d'un flux par le prestataire (1/2)

Option 1
Prestation complète

COLLECTE

TRANSPORT

TRAITEMENT

Prestataire

► Comment faire sur mon site ?

► **Cas 1** : pour le flux désigné, **je ne mélange pas les apports Ecomaison avec d'autres apports**. Ces apports, s'ils sont conformes aux consignes de tri, ne sont pas facturés.

► **Cas 2** : pour le flux désigné, **les apports des partenaires Ecomaison sont mélangés avec des apports d'autres clients**, que je facture.

= alors je mets en place un suivi des tonnages apportés au titre d'Ecomaison, pour déterminer le tonnage mensuel à déclarer à Ecomaison pour la facturation (quote part)

2. Saisie des opérations

- ▶ A chaque fois que j'envoie mon flux vers l'exutoire, je saisis sur l'Extran **d'Exutoire**
- ▶ Je choisis le flux concerné puis je saisis le tonnage total envoyé vers cet exutoire après pesée,
 - ▶ Cas 1 (100% Ecomaison) : j'indique le même tonnage sur la ligne « quote-part Ecomaison » qui sera facturée
 - ▶ Cas 2 (Mélange) : je saisis le tonnage total envoyé vers cet exutoire après pesée, et j'indique le tonnage sur la ligne « quote-part Ecomaison » qui sera facturée.



Je m'assure que sur un mois, le tonnage « quote-part Ecomaison » soit inférieur ou égal au tonnage réceptionné sur le mois

J'édite le bordereau de transport et je le fais signer par l'exutoire

- ▶ J'archive le bordereau et le bon de pesée correspondant
- ▶ A noter : il est possible de faire 1 opération mensuelle d'exutoire avec la somme des tonnages envoyés en exutoire. Dans ce cas, il faudra un bordereau signé avec le tonnage mensuel + la totalité des bons de pesée du mois.

3. Facturation

- ▶ En fin de mois, je vais dans le « Récapitulatif des opérations »
- ▶ Dans l'onglet « Opérations à valider » je vérifie les dates, les tonnages, je fais les modifications éventuelles. Quand tout est correct, je valide les opérations.
- ▶ Dans l'onglet « Validation de l'annexe » je télécharge l'annexe définitive.
- ▶ J'édite ma facture conformément au montant de l'annexe et je l'envoie par mail à factures.partenaires@ecomaison.com
- ▶ Je joins un **extrait du registre ou du fichier de suivi des entrées**, la copie des **bordereaux de transport** des envois en exutoires et **les bons de pesées** par mail.



Option 1 : gestion complète d'un flux par le prestataire

Saisir une opération d'exutoire (1/3)

COLLECTE

TRANSPORT

TRAITEMENT

Option 1
Prestation complète

Prestataire

1. Dans le menu Opérations, sélectionner « **Exutoires** »
2. Cliquer sur « **Nouvel exutoire** »

Option 1 : gestion complète d'un flux par le prestataire

Saisir une opération d'exutoire (2/3)

Ecomaison | Espace Réservé | 0811 69 68 70 | Du lundi au vendredi de 9h à 19h | FAQ | Demande d'informations | Joel Bailly | Déconnexion

Praxy - Larnaud (39)
N° de compte : 0360301

Accueil | Mon compte | Mes contrats | Mes prestations | **Mes opérations** | Récapitulatif des opérations | Documents

Information de l'opération

Détails de l'opération

Date de la déclaration: 16/05/2023
Heure de la déclaration: 15:30
Statut: Ouvert

3 Lieu de départ*: Praxy - Larnaud (39)
Type de déchet / contenant*: Bois
Etes-vous le transporteur de ce flux?: Oui Non

4 Lieu d'arrivée*: BOIS / AGREBOIS / 68
Adresse du lieu d'arrivée: 47 A RUE PRINCIPALE
Complément d'adresse du lieu d'arrivée:
Commune d'implantation du lieu d'arrivée: BECKEN
Code postal du lieu d'arrivée: 68210
Objet*: Recyclage des FRACTIONS BOIS
Déchet issu: **5** Déchetterie Professionnelle

Date de livraison réelle*:
Heure de livraison réelle*:
Quote part Ecomaison (tonnage facturé)*:
Tonnage total transporté*:
Référence commande:

3. Remplissez les champs « Lieu de départ » et « Type de déchet ». Indiquez si vous êtes le transporteur

4. Vérifiez les coordonnées de l'exutoire

5. Renseignez les informations de livraison

6. Indiquez le tonnage total expédié en exutoire et le tonnage des flux Ecomaison (quote-part).

6

Quote part Ecomaison (tonnage facturé)* T ⓘ

Tonnage total transporté* T

Référence commande

Option 1 : gestion complète d'un flux par le prestataire

Saisir une opération d'exutoire (3/3)

COLLECTE

TRANSPORT

TRAITEMENT

Option 1
Prestation complète

Prestataire

Ecmaison | Espace Réserve 0811 69 68 70

Praxy - Larnaud (39)

N° de compte : 0346301

Accueil Mon compte Mes contrats Mes prestations Mes opérations Récapitulatif des opérations Documents

Mes expéditions vers des exutoires

Voir les opérations obsolètes

Vous pouvez visualiser ici toutes vos demandes d'expédition vers un exutoire effectuées ou en cours. Les nouvelles demandes sont en rouge, à l'état "Ouvrir". Attention, le tableau peut avoir plusieurs pages.

Pour déclarer une expédition vers un exutoire, cliquez sur "Nouvelle expédition".

Période du 01/04/2023 à 30/06/2023

Numéro unique de l'opération

Nom du lieu

Code postal

Ville

Rechercher

Numéro unique	Numéro unique	Lieu de départ	Typologie	Type de déchet / Type de	Lieu de	Date	Stat
70257618	Praxy - Larnaud	Centre de transit, Point de réception des professionnels, Centre de tri	Bois	BOIS / AGRES/BOIS	2023-05-17	Expédié	

1/1

10 par page

(*) Pour trier plusieurs colonnes simultanément, maintenez la touche Shift.

Ecmaison | Espace Réserve 0811 69 68 70

Praxy - Larnaud (39)

N° de compte : 0346301

Accueil Mon compte Mes contrats Mes prestations Mes opérations Récapitulatif des opérations Documents

Modifier les données spécifiques à une opération d'exutoire

Détails de l'opération

Numéro unique de l'opération: 00207618

Date de la déclaration: 17/05/2023

Heure de la déclaration: [dropdown]

Etat: Choisir

Lieu de départ: [dropdown]

Type de déchet / conteneur: Bois

Etes-vous le transporteur de ce flux? Oui Non

Lieu d'arrivée: [dropdown]

Adresse du lieu d'arrivée: 47 A RUE PRINCIPALE

Complément d'adresse du lieu d'arrivée:

Commune d'implantation du lieu d'arrivée:

Code postal du lieu d'arrivée:

Objet: Recyclage des FRACTIONS BOIS

Déchet issu de: Déchetterie Professionnelle

Date de livraison réelle: 17/05/2023

Heure de livraison réelle: [dropdown]

Quote part Ecmaison (tonnage facturé): 10.00

Tonnage total transporté: 20.00

Référence commande: BOL_XXXXXX

Historique

6

Former Générer bordereau de transport Corriger Annuler l'opération

5. L'opération est créée. Cliquez sur la ligne pour accéder au détail de l'opération.
6. Cliquez sur « Générer le bordereau de transport ». Le bordereau prérempli est généré en PDF. Un exemplaire devra être remis au site pour signature. Vous devrez laisser un exemplaire et en récupérer un, qui sera à conserver.

Récapitulatif des opérations

COLLECTE

TRANSPORT

TRAITEMENT

Option 1
Prestation complète

Prestataire

ecomaison | Espace Réservé 0811 69 68 70

Praxy - Larnaud (39)
N° de compte : 0340301

Accueil Mon compte Mes contrats Mes prestations Mes opérations **Récapitulatif des opérations** Documents

Récapitulatif des opérations

Année: 2023
Mois: 05

Opérations à traiter Validation de l'annexe

Veuillez sélectionner dans l'onglet "Validation" les opérations que vous souhaitez facturer pour le mois courant.

Attention : Vous avez jusqu'au 11 du mois suivant pour valider vos opérations avant la clôture du mois comptable. Ce délai dépassé, les opérations non validées seront à prendre en compte pour la facturation du mois prochain.

Une fois votre sélection terminée, cliquez sur "Valider" puis sur "Télécharger le brouillon d'annexe".

Important : Le brouillon d'annexe vous permet de vérifier si l'annexe de facturation est conforme. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez encore à ce stade compiler/annuler des opérations, ou traiter des opérations manquantes.

Une fois le brouillon d'annexe conforme, vous pouvez alors cliquer sur "Télécharger l'annexe définitive" pour obtenir votre annexe de facturation. Ensuite, merci de nous faire parvenir par courrier ou mail, les documents suivants :

- Votre facture pour le mois courant
- L'annexe de facturation téléchargée

L'adresse postale d'envoi de ces documents est la suivante :

ecomaison
Objet : Facture des opérations
55 Avenue Daumesnil
75012 Paris

L'adresse mail d'envoi de ces documents est la suivante : factures.partenaires@ecomaison.com

Pour plus d'informations, nous vous invitons à prendre connaissance du guide utilisateur facturation : [Guide utilisateur](#) **Mis à jour !**

Marché	Numéro origine de l'opération	Numéro de correction de l'opération	Nom de l'opération	Date réelle	Site de l'opération	Unité	PU	Quantité	Tonnage	KA (t)	Sélection
Déchetterie Professionnelle	705576318		Recyclage des FRACTIONS BOIS	17/05/2023	Praxy - Larnaud (39)	€/T	6,67	15,00	15,00		<input type="checkbox"/>
Déchetterie Professionnelle	705576319		Reception de déchets	31/05/2023	Praxy - Larnaud (39)	€/T	65,65	15,00	15,00		<input checked="" type="checkbox"/>

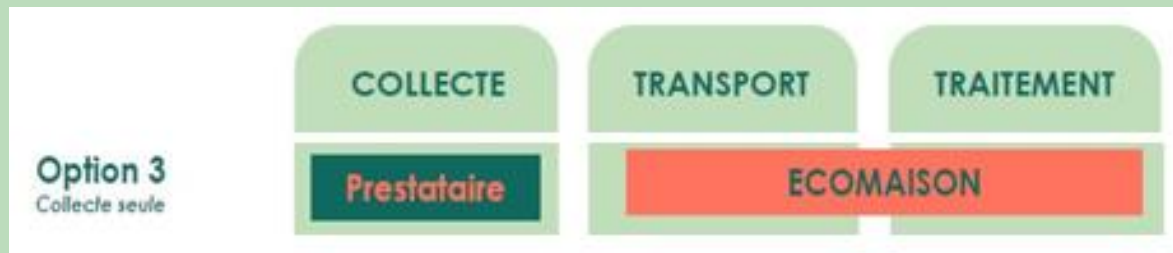
Cliquez sur "Valider" pour valider définitivement les lignes sélectionnées pour le mois en cours. Celles-ci apparaîtront dans l'annexe de facturation. Une fois que vous avez validé l'ensemble de vos opérations du mois, cliquez sur "Télécharger le brouillon d'annexe" pour vérifier la complétude du document. Puis cliquez sur "Télécharger l'annexe définitive" pour télécharger l'annexe de facturation avec toutes les opérations validées.

Attention ! En cliquant sur le bouton "Télécharger l'annexe définitive", vous ne pouvez plus valider de nouvelles opérations pour le mois concerné.

Valider Exporter les données en CSV

1. Allez dans le menu « **Récapitulatif des opérations** »
2. Dans l'onglet « Opérations à traiter », finalisez la saisie des opérations en cours (état brouillon)
3. Dans l'onglet « Validation de l'annexe », sélectionnez les lignes à facturer en les cochant
4. Cliquez sur « **Valider** »
5. Téléchargez le brouillon d'annexe pour une vérification.
6. Téléchargez l'annexe définitive.

FACTURATION OPTION 3



C'est la saisie en « Nouvel enlèvement pro » ou « Transfert » vers le marché LOGISTIQUE qui déclenche le paiement des prestations collecte (réception)

A/ collecte seule avec enlèvement pro

► Comment faire sur mon site ?

- Un site logistique désigné par Ecomaison, titulaire d'un marché A (logistique) ou un site titulaire du marché Huisseries a mis un contenant à disposition sur mon site
- Lorsque le contenant est plein, je fais une demande de Transport Pro sur l'Extranet
- Le contenant est enlevé, remplacé par un contenant vide

1. Saisie des opérations

- Sur l'extranet je saisi une opération « Enlèvement pro »
- Je choisis le flux à collecter
- Je saisis la date souhaitée pour l'enlèvement
- L'opérateur de collecte confirme le créneau d'enlèvement > la demande passe au statut « pris en charge »
- L'enlèvement est effectué; l'opérateur de collecte saisit le tonnage pesé en entrée sur son site. **Ce tonnage servira de base au paiement des prestations de réception.**

Option 3

A/ collecte seule avec enlèvement pro

Option 3
Collecte seule

COLLECTE

TRANSPORT

TRAITEMENT

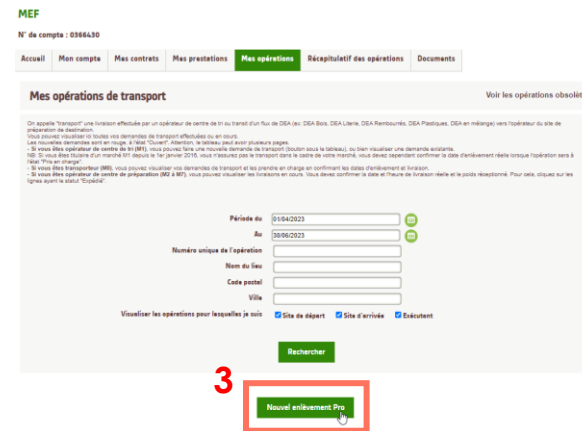
Prestataire

ECOMAISON

3. Facturation

- En fin de mois, je vais dans le « Récapitulatif des opérations »
- Dans l'onglet « Opérations à valider » je vérifie et fais les modifications éventuelles. Quand tout est correct, je valide les opérations.
- Dans l'onglet « Validation de l'annexe » je télécharge l'annexe définitive.
- J'édite ma facture conformément au montant de l'annexe et je l'envoie par mail à factures.partenaires@ecomaison.com

A/ collecte et transport d'un flux par le prestataire Saisir une opération d'enlèvement pro (1/2)



1. Dans le menu Opérations, sélectionner « **Enlèvement pro** »
2. Cliquer sur « **Nouvel enlèvement pro** »

Option 3

A/ collecte et transport d'un flux par le prestataire

Saisir une opération d'enlèvement pro (2/2)

Option 3
Collecte seule

COLLECTE TRANSPORT TRAITEMENT

Prestataire

ECOMAISON

Ecomaison | Espace Réservé 0811 69 48 70 FRG | Demande d'informations | PHILIPPE CADRO | Documentation

MEF

N° de compte : 0366430

Accueil Mon compte Mes contrats Mes prestations **Mes opérations** Récapitulatif des opérations Documents

Transmettre une demande

Opérateur sous contrat : MEF

Détail de l'opération

Date de la déclaration: 07/05/2023
Heure de la déclaration: 08:15

Etat: Ouvert

4

Lieu de départ: Point de reception
Type de déchet / contenant: Bouteille Plastique
Lieu d'arrivée: Bagnac-sur-Corbiez
Exécuté par: Bagnac-sur-Corbiez

Sous-traitant: E. de Chevroux
Adresse du lieu d'arrivée: CAC du Cormier
Commune d'implantation du lieu d'arrivée: Cholet
Code postal du lieu d'arrivée: 49300

5

Expédition

Date d'enlèvement souhaitée: []

Heure d'enlèvement souhaitée entre*: [] []

Conditionnement: Aucun

Historique

6

Ajouter

Annuler Enregistrer

Ecomaison | Espace Réservé 0811 69 48 70 FRG | Demande d'informations | PHILIPPE CADRO | Documentation

MEF

N° de compte : 0366430

Accueil Mon compte Mes contrats Mes prestations **Mes opérations** Récapitulatif des opérations Documents

Mes opérations de transport Voir les opérations obsolètes

On appelle "transport" une livraison effectuée par un opérateur de centre de tri ou transit d'un flux de DEA (ex: DEA Bois, DEA Liège, DEA Rembourrés, DEA Plastiques, DEA en mélange) vers l'opérateur du site de préparation de destination.

Vous pouvez consulter les fluxes des demandes de transport effectuées ou en cours.

Les nouvelles demandes sont en statut « Etat Ouvert », elles sont à traiter pour plusieurs jours.

Si vous êtes opérateur de centre de tri (MTE), vous pouvez faire une nouvelle demande de transport (selon votre territoire), ou bien consulter une demande existante.

Si vous êtes équipé d'un matériel EIT équipé de la norme 2016, vous n'avez pas à transporter dans le cadre de votre matériel, vous devez simplement confirmer la date d'enlèvement dans l'outil (opération sera à l'état "Prise en charge").

Si vous êtes transporteur (MT), vous pouvez consulter vos demandes de transport et les prendre en charge en confirmant les dates d'enlèvement et l'ordonne.

Si vous êtes opérateur de centre de préparation (MCA à MPT), vous pouvez consulter les fonctions en cours, vous devez confirmer la date et l'heure de livraison -date et le poids théorique. Pour cela, cliquez sur les lignes ayant le statut "Ouvert".

Période du: 01/04/2023
Au: 30/09/2023

Numéro unique de l'opération: []
Nom de lieu: []
Code postal: []
Ville: []

Visualiser les opérations pour lesquelles je suis: Site de départ Site d'arrivée Endocost

Rechercher

Je veux afficher ma liste d'opérations en mode: Opérationnel Administrateur

Numéro unique d'origine	Type de déchet	Lieu de départ	Nom du transporteur	Lieu de destination	Date d'enlèvement	Date de livraison	Etat
10307817	Bouteille	Point de reception	Bagnac-sur-Corbiez	Bagnac-sur-Corbiez	18/05/2023 10:00	17:00	Ouvert

1/1
10 par page

3. Le cas échéant, sélectionnez le flux devant faire l'objet d'enlèvement. Les informations du lieu de livraison apparaissent.
4. Renseignez les dates et horaires souhaités pour l'enlèvement. Prévoir minimum 1j de délai pour toute demande avant 12h (du lundi au vendredi).
5. Cliquez sur « **Enregistrer** »

L'opération est créée au statut ouvert. Lorsque le collecteur aura confirmé son créneau d'enlèvement elle passera au statut « Prise en charge ». Et lorsque le contenant aura été réceptionné et le poids saisi dans l'Extranet, elle passera au statut final « Traité ».

Option 3

Option 3
Collecte seule

B/ collecte seule avec transfert vers marché logistique

Pour les flux bois, plastique, ferraille uniquement = si je suis aussi titulaire du marché logistique je dois transférer les tonnes du marché Déchèterie pro vers le marché logistique sur le SI

Liste de mandats actifs donnés : -- Sélectionner --

Accueil Mon compte Mes contrats / Mes quotas Mes prestations **Mes opérations**

Bienvenue dans votre espace réservé

IMPORTANT : Mise à jour des param

Le paramétrage de vos comptes a été effectué sur le marché Logistique (marché A) et du nouveau compte démantant le 1/04/2024 (ou avec la procédure de démantant le 1/04/2024)

Marché A – LOGISTIQUE

- Rapports trimestriels
- Dotation
- Chartage
- Enlèvement petits volumes/de proximité
- Enlèvement / Transport massif
- Réception
- Stock
- Transport
- Enlèvement pro / Transport pro
- Transfert**

Accueil Mon compte Mes contrats / Mes quotas Mes prestations **Mes opérations** Réception

Mes opérations de transfert

Période du 01/08/2025
Au 31/10/2025

Numéro unique de l'opération

Nom du lieu

Code postal

Ville

Visualiser les opérations pour lesquelles je suis Site de départ Site d'arrivée

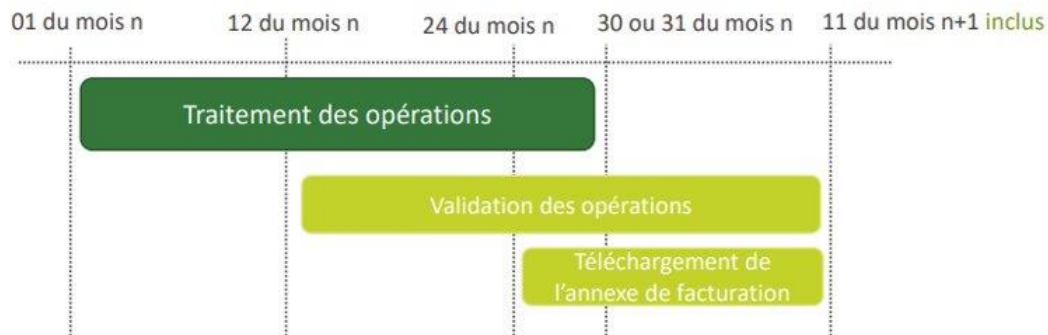
Rechercher

Nouveau transfert

Annuler Enregistrer comme brouillon **Expédier**

Échéances pour la facturation

- Pour chaque mois n, vous avez jusqu'au 11 du mois n+1 inclus pour saisir, traiter et valider toutes vos opérations et télécharger votre annexe :



Le mois comptable se clôture le 11 au soir du mois n+1.

Passée cette date, toutes les opérations non validées seront reportées automatiquement sur le mois suivant.

De même, si l'annexe n'a pas été téléchargée durant cette période, les opérations validées non téléchargées seront prises en compte lors du téléchargement d'annexe du mois suivant.

Les conditions de règlement sont : 45 jours fin de mois



Besoin d'aide ?



Contactez-nous (appel gratuit)
0 801 908 108



Ecrivez-nous à
contact@ecomaison.com

Retrouvez toutes nos actualités
sur notre site web et nos réseaux sociaux

ecomaison.com

